

Anne Roger, Christophe Voilliot,
cosecrétaires généraux, Philippe Aubry,
secrétaire général adjoint

Sortir de la crise et penser l'avenir de l'ESR

Notre congrès d'orientation se tiendra dans une période particulière, après une nouvelle période de confinement qui, nous l'espérons, sera terminée au moment d'entamer ce temps précieux de démocratie interne, plus de quinze mois après le début d'une crise sanitaire qui a profondément bousculé nos pratiques professionnelles et mis à mal les collectifs de travail. Faire évoluer nos mandats à la lumière des changements intervenus dans notre environnement professionnel sera un des enjeux de ce congrès.

Deux ans se sont écoulés depuis le dernier congrès. Deux ans qui ont confirmé si besoin en était les orientations néolibérales du gouvernement. Deux ans particulièrement chargés en textes ravageurs pour l'ESR, pour les services publics mais également plus largement pour nos libertés. Deux ans durant lesquels les inégalités se sont encore creusées.

Les raisons de lutter n'ont pas manqué : une loi de programmation de la recherche publiée en décembre 2020 qui poursuit la destruction du service public de l'ESR au profit du secteur marchand et qui attaque nos statuts, une réforme régressive et inégalitaire – suspendue mais jusqu'à quand ? –, mais aussi la poursuite de la dérégulation engagée des formations, de la sélection, de la hausse des droits d'inscription, etc. La loi de transformation de la fonction publique, dont les décrets d'application sont progressivement publiés, dépouille quant à elle les instances représentatives (CAP, CHSCT) de leurs compétences et assoit le recrutement contractuel.

Deux ans durant lesquels nos libertés fondamentales ont été soumises à rude épreuve et insidieusement réduites par des projets ou des textes de loi (sécurité globale, séparatisme, LPR, etc.) mais également attaquées par le gouvernement et la ministre elle-même pour ce qui relève des libertés académiques.

Ensemble, nous devons penser la sortie de crise, construire et porter d'autres possibles pour contribuer aux transformations sociales.

Ce supplément au mensuel contient le rapport d'activité du bureau national sortant et les motions d'orientation des quatre courants de pensée ou tendances de notre syndicat. Ces documents doivent permettre à chacun de s'emparer des problématiques qui seront approfondies lors des réflexions collectives durant le congrès et d'en débattre dans le cadre des sections de vos établissements. Débattons et votons largement pour faire vivre notre organisation. ■

Congrès d'orientation

15, 16 17 juin 2021

Université Rennes 2

Rassemblé·es dans l'action, imposons un projet pour l'enseignement supérieur et la recherche **digne de nos missions**

“

L'ancrage à la fois dans le quotidien des collègues et dans la situation sociale, économique et écologique du pays est indispensable pour mesurer les rapports de force et construire le cadre des actions efficaces à venir.

”

Défendre les collègues de plus en plus exposé·es aux dérives nationales et locales, quels que soient leurs situation et statut, susciter le débat, porter des analyses majoritairement partagées pour un projet émancipateur au service de la recherche et de la démocratisation de toutes les formations, combattre la précarité en revendiquant des recrutements statutaires au plus près de la thèse, des postes, une augmentation des salaires et des pensions de retraite : telle est la conception du syndicalisme de transformation sociale que portent les signataires de cette motion. Renforcer et faciliter la syndicalisation est indispensable pour rassembler et construire les convergences et les contre-offensives pour la défense de tous les services publics, notamment celui de l'ESR, de nos statuts et de nos métiers, de nos conditions de travail, de nos établissements et institutions. Le collectif est notre force. C'est ensemble que nous porterons un projet alternatif pour l'ESR.

Action syndicale (48 % des suffrages exprimés lors du dernier congrès) entend poursuivre son action en ce sens à la direction de notre syndicat dans un esprit unitaire et de rassemblement.

Dans un contexte d'extension de la pandémie, sur fond d'élections régionales et présidentielle, nous voulons que le SNESUP-FSU s'engage, avec la FSU et les organisations syndicales et associatives, dans un plan de sortie de crise crédible et ambitieux. Alors que les établissements universitaires atteignent péniblement les 20 % d'étudiant·es sur site, il est urgent aujourd'hui de recentrer les débats sur les véritables enjeux.

Attaqué·es par le projet de réforme des retraites largement refusé, épuisés par des restructurations permanentes, des « réformes » régressives imposées au pas de charge sans moyens (FDE, IUT, études de santé...), et une crise sanitaire qui s'installe, les personnels ont vécu deux années particulièrement destructrices pour l'ESR.

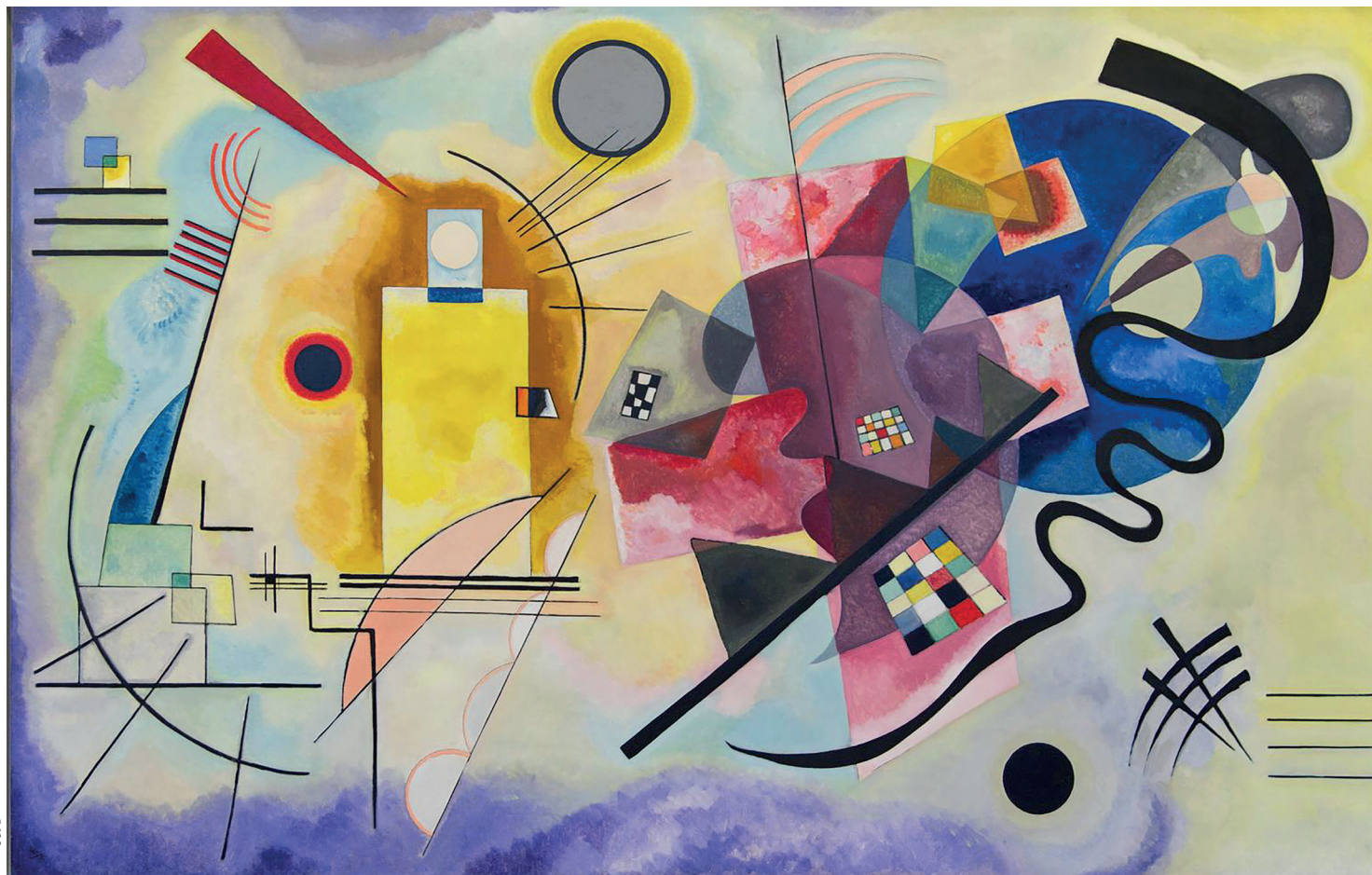
Les conséquences délétères de la loi TFP (suppression des compétences des CAP, des CHSCT, recours accru au contrat...) se concrétisent. La LPR imposée par la ministre Vidal malgré l'opposition de la grande majorité de la communauté universitaire renforce un système concurrentiel qui saborde le service public au profit du secteur privé. Dans

la lutte menée contre la LPR, et dans les instances représentatives, les militant·es Action syndicale ont toujours choisi de porter les propositions alternatives du SNESUP-FSU pour peser : en faveur de l'égalité femmes-hommes, de l'emploi, de l'amélioration des traitements indiciaires et des carrières de tous les personnels (second degré, enseignant·es-chercheur·ses, contractuel·les, doctorant·es), de la reconnaissance du doctorat et d'un financement de la recherche pérenne et indépendant sur tout le territoire.

Collectifs éclatés, activités d'enseignement et de recherche profondément dégradées, étudiant·es en grande fragilité, surcharge de travail appelant à une baisse des obligations de service : les collègues souffrent de l'isolement installé par la crise sanitaire et la généralisation de l'enseignement à distance. F. Vidal, au service du programme très libéral du gouvernement, porte une lourde responsabilité dans cette situation. Par ses attaques inacceptables et répétées contre les libertés académiques, elle ne met pas seulement en danger les personnels et l'institution universitaire, mais aussi des pans entiers d'enseignement et de recherche. Les signataires Action syndicale estiment que le SNESUP-FSU doit plus que jamais défendre ces libertés et les instances élues, aujourd'hui attaquées, qui en sont les garantes (CNU, CoNRS, Cneser plénier et disciplinaire...), ainsi que les personnels en première ligne.

Dans un contexte sous tension lié aux attaques sans précédent contre les libertés, et face au déni et faux fuyants de la ministre, il est essentiel de renforcer notre capacité de lutte pour résister aux provocations porteuses de fractures profondes au sein des collectifs de travail.

Pour donner plus de force à l'action syndicale, instances nationales et sections locales agissent en étroite relation. Cette exigence passe par un échange régulier et un soutien aux équipes qui font vivre notre syndicat dans les établissements. L'ancrage à la fois dans le quotidien des collègues et dans la situation sociale, économique et écologique du pays est indispensable pour mesurer les rapports de force et construire le cadre des actions efficaces à venir. Le SNESUP-FSU n'est pas une institution désincarnée. Il vit par et pour les camarades et collègues engagé·es à tous les niveaux, localement et nationalement, et pour le bien commun. ■



© snappygout.com

100 PREMIER·ÈRES SIGNATAIRES - DOCTORANT·ES, PRAG-PRCE, MCF, PU, PU-PH, OU RETRAITÉ·ES (R)

Laetitia Abel-Tiberini (Marseille), Jean Amar (R), Catherine Armengaud (Toulouse 3), Michèle Artaud (Marseille), Philippe Aubry (Sorbonne U), Marie-Jo Bellosta (Paris-Dauphine), Sylvie Beipoix (Besançon), Stéphane Bonnéry (Paris 8), Patrick Bouchet (Dijon), Nicolas Bourmeyster (Poitiers), Florent Calvayrac (Le Mans), Peggy Cénac (Dijon), Marc Champesme (Paris 13), Pierre Chantelot (Marne-la-Vallée), Hélène Chardin (Paris 5), Hervé Christofol (Angers), Pauline Collet (Toulouse 2), Sidoine Corbin (Paris 1), Muriel Coret (Poitiers), Marie Cottrell (Paris 1), Carole Cougnas (Angoulême), Jérôme Deauvieu (ENS Ulm), Jean-Michel Delaplace (La Réunion), Marc Delepoupe (Lille 1), Serge Deneuvéglise (Lille), Valentine Drevet-Benatti (Poitiers), Elvire Diaz (Poitiers), Christine Duprat (IUT Toulouse), Lionel Dutheil (Marne-la-Vallée), Aurélie Epron (Lyon 1), Laurence Favier (Lille 3), Alexandre Fernandez (Bordeaux), Daniel Frandji (INSPÉ Lyon), Yann Garcenot (Aix-Marseille), Olivier Garet (université de Lorraine), Jean-Claude Gargic (R), Olivier Gebuhrer (R), Hervé Goldfarb (Lyon 2), Raymond Grüber (Marne-la-Vallée), Fabrice Guilbaud (Paris), Philippe Guy (INSA Lyon), David Helbert (Poitiers), Maurice Héryn (R), Gisèle Jean (R), Anne Joulain (Poitiers), Claudine Kahane (Grenoble), Michel Kaplan (prof. émérite), Philippe Kapusta (INSPÉ Lille),

Stéphanie Laguérodié (Paris 1), Jean-Paul Lainé (R), Gilles Laschon (IUT Orsay), Gérard Lauton (R), Michelle Lauton (R), Frédéric Lebaron (ENS Paris-Saclay), Florence Legendre, (IUT Auch), Hervé Lelièvre (R), Hervé Lelourec (Nantes, R), Emmanuel de Lescure (Paris 5), Arnaud Le Ny (Créteil), Brigitte Lion (Paris 1), Stéphanie Loncle (Caen), Isabelle Luciani (Aix-Marseille), Gaël Mahé (Paris 5), Michel Maric (IUT Reims), Cécile Mary Trojani (Toulouse 2), Caroline Mauriat (IUT Aix-Marseille), Claude Mazaauric (prof. émérite), Simone Mazaauric (prof. émérite), Marie-Claire Mery (Dijon), Anne Mesliand (R), Jean-Michel Minovez (Toulouse 2), Benoit Montabone (Rennes 2), Florence Mouchet (Toulouse 2), Marc Neveu (Dijon), Emmanuelle Nigues (Créteil), Frédéric Noël (Grenoble), Françoise Papa (Grenoble), Fabrice Planchon (Sorbonne U), Vincent Peyrot (Marseille), Alain Policar (R), Clotilde Policar (ENS Paris), Anne Raskine (Marne-la-Vallée), Luc Robène (Bordeaux), Anne Roger (Lyon 1), Stéphanie Rossano (Marne-la-Vallée), Philippe Rousseau (Lille 3, R), Frédérique Roux (Rennes 2), Nicolas Sandeau (Marseille), Damien Sauze (Lyon 2), Claude Seureau (R), Nicolas Sieffert (Grenoble), Gilles Tabourdeau (Poitiers), Najat Tahani (Le Mans), Stéphane Tassel (Marne-la-Vallée), Antoine Thepaut (INSPÉ Lille), Myriam Tsikounas (Paris 1), Gilles Uhrich (Paris Sud), Alet Valero (Toulouse 2), Mustapha Zidi (Créteil), Alexandre Zimmer (Dijon)...

Vassily Kandinsky, *Jaune-rouge-bleu*, huile sur toile, 1925.

LISTE COMPLÈTE DES SIGNATAIRES : www.snesup.fr/article/motion-action-syndicale
 BLOG : action.syndicale.free.fr
 CONTACT : actionsyndicale2021@free.fr

Pour un SNESUP offensif, au service de nos luttes

Avant que le « monde d'avant » ne bascule dans la pandémie de Covid-19, le premier trimestre 2020 a connu une mobilisation très forte des travailleur·ses de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), à partir de l'opposition interprofessionnelle au projet de réforme des retraites. Deux mots d'ordre principaux s'y sont ajoutés pour l'ESR : contre la précarité massive dans notre secteur et contre la loi de programmation de la recherche (LPR). Les rôles de l'intersyndicale

ment ne fait que refléter leur importance quotidienne dans la recherche et les formations : aujourd'hui, le fonctionnement de l'ESR public repose sur leur exploitation.

La pandémie de Covid 19 et les mesures de confinement sont venues percuter ce mouvement social d'ampleur et bouleverser totalement nos vies professionnelles et privées. Les conditions de travail, de plus en plus dégradées au fil des ans, sources de conflits et de souffrance au travail pour de plus en plus de personnels, de toutes catégories, sont devenues insupportables avec l'injonction de continuité pédagogique au moyen des nouveaux concepts d'enseignement « distanciel » et « hybride ». Du jour au lendemain, sans formation et sans moyens supplémentaires, voire à leurs propres frais, les personnels de l'ESR se sont retrouvés sommés de dispenser leurs enseignements en ligne et de procéder aux évaluations afférentes, en faisant semblant de croire que les étudiant·es pouvaient elles et eux aussi surmonter ce choc sans sourciller... Le ministère en a profité pour lancer des appels à projets en vue d'augmenter la part du numérique dans l'enseignement supérieur, mais n'a pas accordé de moyens d'urgence pour assurer l'accueil des étudiant·es à la rentrée dans des conditions sanitaires acceptables. La réalité qui finit par s'imposer jusque dans les médias est pourtant bien celle d'un ESR paupérisé et d'étudiant·es malmené·es, en grande souffrance morale pour beaucoup, et dans des difficultés financières importantes pour une bonne partie.

Un service public et ouvert de l'enseignement supérieur est plus nécessaire que jamais pour faire changer une société atomisée par le néolibéralisme et abreuvée de fake news. Il s'agit aussi de contrer l'avancée idéologique de l'extrême droite, à laquelle le gouvernement actuel sert la soupe, à travers ses réformes indignes (loi Sécurité globale, loi « confortant le respect des principes républicains » en particulier), mais aussi ses déclarations médiatiques, dont celles qui mettent en péril les libertés académiques, à l'instar de la demande d'enquête de la ministre de l'ESR sur la supposée gangrène « islamo-gauchiste » de l'université.

Les élections présidentielle et législatives de 2022 seront une échéance importante en France, sur laquelle nous pensons qu'un syndicat comme le nôtre doit avoir comme objectif de peser de tout son poids pour que l'ESR soit au cœur des discussions politiques.



Robert Delaunay, *Rythme, joie de vivre*, huile sur toile, 1930.

et du SNESUP-FSU ont été déterminants pour assurer le lien entre l'échelle interprofessionnelle et le niveau sectoriel. ÉÉ-PSO a fortement porté le refus de la LPR au sein du SNESUP-FSU, à tous les niveaux, y compris l'exécutif national auquel notre tendance a participé durant cette mandature, et ceci jusqu'au secrétariat général. ÉÉ-PSO a ainsi largement contribué à ce que notre syndicat et la FSU tiennent toute leur place sans tergiverser face aux manœuvres ministérielles visant à diviser l'opposition à son projet, dont la proposition de signature d'un accord fin 2020 sur l'augmentation des primes des seuls titulaires. Nous avons aussi facilité le lien avec les collectifs de précaires, dont l'action a été centrale dans ce mouvement. Cet engage-

ÉCOLE ÉMANCIPÉE POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF

Pour contrecarrer la mise en concurrence et l'individualisme qu'exacerbent les appels à projets et l'évaluation permanente, nous devons participer à la reconstruction d'un sujet collectif plus collégial et démocratique, dont les contours ont été déjà largement dessinés par le SNESUP-FSU à l'occasion de l'élection présidentielle. Il est important pour nous que notre organisation continue à porter haut et fort ces valeurs et s'engage sans hésitation dans les luttes qui permettent de faire progresser ces idées.

Par ailleurs, le mouvement de libération de la parole des victimes de violences sexistes et sexuelles, dénonçant les discriminations sexistes, racistes ou LGBTphobes qui existent au sein de nos établissements, se doit d'être soutenu syndicalement, que ce soit en accompagnant les victimes, parfois des personnels précaires de nos établissements, ou en formant davantage les équipes syndicales locales.

Ce sont les travailleur·ses de l'ESR qui font l'ESR. Leurs syndicats doivent participer à organiser ce travail de façon démocratique et émancipatrice ; il faut donc redéfinir les pratiques syndicales pour en tenir compte.

Pour ÉÉ-PSO, il nous faut développer une orientation syndicale bien plus fédératrice pour tous les personnels, en particulier dans un ESR où la LPR va développer le culte de la performance, la précarité et leur cortège de violences symboliques et morales. Le périmètre du SNESUP-FSU, construit autour des enseignant·es-chercheur·ses titulaires, ne doit pas être un frein pour la syndicalisation des précaires et pour l'organisation des collectifs militants.

Il nous faut inventer un fonctionnement, au travers d'une plus grande intégration, nationale et locale, entre SNESUP-FSU et SNCS-FSU, mais aussi avec le SNASUB-FSU, qui permette d'inclure des non-titulaires dont l'employeur change régulièrement, alternant entre universités et organismes de recherche. Cela permettrait d'opposer à la précarité professionnelle une pérennité syndicale.

La mobilisation de 2020 a permis à une partie de nos collègues de s'intéresser davantage aux politiques de l'ESR, et aux manières de peser collectivement sur elles. Le SNESUP-FSU et les autres syndicats FSU de l'ESR doivent mobiliser l'ensemble des leviers dont ils disposent, à travers leurs militant·es, les collectifs auxquels ils participent, mais aussi leurs élu·es dans toutes les instances, pour donner corps à ce sujet collectif, de façon la plus démocratique et ouverte possible. Pour ÉÉ-PSO, la question de l'auto-organisation n'est pas taboue. Selon nous, le SNESUP-FSU doit travailler davantage avec les collectifs proches de nos valeurs, au niveau local aussi bien que national. C'est en partant des

revendications formulées par les personnels mobilisés et en les aidant par nos moyens syndicaux (matériel, locaux, droits de diffusion, connaissance fine du fonctionnement des établissements, etc.) que se prouve l'utilité des syndicats, que se construit le dialogue et que se renforce le mouvement social. ■

PARMI LES PREMIER·ES SIGNATAIRES :

G. Bekhtari (Nanterre), P.-E. Berche (Rouen), M. Bonzom (Paris), C. Bornais (Lille), C. Bourmaud (La Réunion), V. Charbonnier (Nantes), M. Charpenel (Rouen), H. Charvin (Rouen), S. Czajkowski (Bordeaux), M. David (Nantes), J. Dirringer (Rennes), K. Fort (Paris), F. Gallot (Créteil), I. Garcin-Marrou (Lyon), V. Gay (Paris), N. Gregori (Nancy), H. Harari-Kermadec (Saclay), T. Haute (Amiens), P. Hus (Dunkerque), F. Jedlicki (Rennes), I. Krzywowski (Grenoble), C. Lacour (Marne-la-Vallée), N. Lebrun (Lille), Y. Leredde (Montpellier), B. Leroux (Poitiers), P. Maillard (Strasbourg), J.-P. Melchior (Le Mans), M. Michlin (Montpellier), J.-P. Morin (Amiens), V. Rauline (Nanterre), E. Rio (Saclay), J. Rivoire (Ville-taneuse), T. Sami (Nantes), D. Sidobre (Toulouse), M. Sonnette (Angers), N. Villacèque (Reims), C. Voilliot (Nanterre)...

“
C'est en partant des revendications formulées par les personnels mobilisés et en les aidant par nos moyens syndicaux que se prouve l'utilité des syndicats, que se construit le dialogue et que se renforce le mouvement social.

”

LISTE COMPLÈTE DES SIGNATAIRES :

www.snesup.fr/article/motion-dorientation-ecole-emancipee-pour-un-syndicalisme-offensif-0
BLOG : eepto.wordpress.com
CONTACT : er.ee-pto@vertumne.fr

Frantisek Kupka, *Tourbillon*, huile sur toile, 1923-1924.



© Jean Louis Mazères/Flickr

Ensemble dans le SNESUP pour AGIR ! (de manière unitaire et par-delà les tendances)

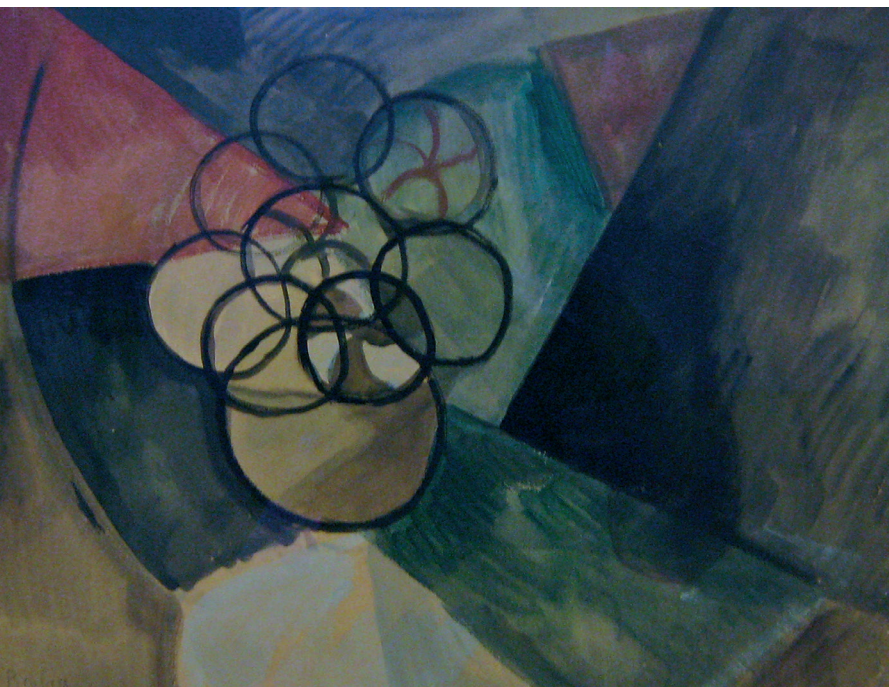
Depuis plusieurs mois, nous subissons la pandémie. Le déficit structurel de moyens dont souffre l'ESR est tel que cette crise a des conséquences catastrophiques. En plus d'une forte surcharge de travail, nous devons faire face à la détresse des étudiants pour qui l'accès aux campus universitaires est très restreint, voire interdit ; détresse qui se double d'une dégradation des formations. Tout cela dans un contexte politique très inquiétant où la stupeur le dispute à l'indignation quand F. Vidal s'en prend aux collègues et aux libertés académiques.

- Arrêt de toutes formes de sélection sociale (Parcoursup, accès en master).
- Refus du dépeçage de l'ESR et de sa marchandisation (numérique notamment, certifications).
- Financements pérennes et emplois statutaires à hauteur des réels besoins.
- Rétablissement des prérogatives des CAP et du CNU (promotions, qualifications...).
- Défense du service public, de sa gratuité, de la qualité des diplômes et des formations.
- Refus de mettre en œuvre la catastrophique réforme de la formation des enseignants.

Le collectif transtendances AGIR ! s'est constitué il y a quatre ans dans notre syndicat pour insuffler une réelle combativité unitaire face au démantèlement du service public de l'ESR. À chaque vague d'attaques venues des gouvernements successifs contre nos statuts et le service public, se sont opposées des mobilisations d'étudiants et de personnels ; chaque fois ont émergé – plus sous forme de réseaux sociaux que d'implantations locales – des regroupements comme SLR, SLU, SeM, Groupe Jean-Pierre Vernant, RogueESR... témoignant de la volonté de milliers de collègues de ne pas laisser faire, de partager analyses et modalités d'action. Mais la force de notre syndicat avec ses milliers d'adhérents, ses moyens et ses publications, n'a pas été suffisamment mobilisée pour aider à fédérer ces résistances. **C'est pour construire un syndicalisme renouvelé, rassembleur que nous, adhérents du SNESUP un peu partout en France, avons constitué AGIR !**

Les mobilisations contre le projet de LPPR depuis l'automne 2019, l'expression du refus de la dégradation de nos enseignements, la construction de collectifs pour disputer la direction des universités aux mandarins aveuglément alignés sur les choix du ministère (leurs succès à Tours, Caen...), la cohésion renforcée de la CP-CNU ces derniers mois, invitent à rassembler avec la perspective de construire une force syndicale plus solide ancrée dans la FSU.

Nous voulons tourner la page d'épisodes éloignés de notre identité syndicale et qui ont affaibli le SNESUP (perte de 17 % de syndiqués depuis les grandes luttes de 2009) : complaisance en 2016 avec la sélection à l'entrée en master ; faible combativité en 2018 sur les grilles salariales des MCF sans reconnaissance



© Wikimedia Commons

Francis Picabia,
Caoutchouc,
aquarelle, gouache
et encre de Chine
sur carton, 1909.

Face à une telle situation, **notre syndicat doit adopter une orientation et des principes clairs, et mobiliser pour les mettre en œuvre :**

- Réouverture immédiate des campus et des formations avec 100 % de sécurité sanitaire « quoi qu'il en coûte » !
- L'enseignement en présence n'est pas une option parmi d'autres, c'est le fondement de notre métier ! Refus de l'hybridation imposée des enseignements. La liberté pédagogique est un droit.
- Défense des personnels (réelle revalorisation salariale/statuts/droits sociaux). Refus du localisme.
- Défense des franchises universitaires et des libertés publiques, retrait de la loi de sécurité globale.

de fait du doctorat ; attermolements concernant le piège du protocole « primes » couplé avec la LPR en 2020 (son principe et la discrimination des PRAG-PRCE) ; injuste licenciement – toujours pas soldé – d’une salariée du siège pour lequel notre syndicat a été fortement condamné par les prud’hommes !

L’association depuis 2019 des tendances AS et ÉÉ-PSO à la direction du SNESUP n’a pas eu l’effet pluraliste qu’on pouvait attendre. Alors que bon nombre d’élus de la CA soutenaient la proposition d’AGIR ! d’autoriser une expression des tendances dans le mensuel, la direction a refusé cette mesure démocratique. Le fonctionnement avec trois secrétaires généraux quasi permanents a même conduit à une forme d’hypercontrôle de la vie syndicale, réduisant la réactivité et l’efficacité, à l’opposé de la vie démocratique normale. À la CAN, nos élus ont beaucoup pesé pour imprimer plus de lucidité et d’initiatives d’action dans les textes adoptés... mais les moyens nationaux pour en garantir la mise en œuvre et le succès n’ont pas toujours suivi.

AGIR ! s’est créé pour réorienter notre syndicat, revitaliser nos sections, articuler l’échelon local à l’échelon national. Au congrès de 2019, AGIR ! a proposé des modifications statutaires afin que les instances dirigeantes du syndicat soient plus représentatives de la base, moins soumises au clanisme des « tendances » : transparence dans la désignation des futurs membres de la CAN, limitation du nombre de mandats consécutifs, introduction d’élus des sections à la CAN. AS, et sur certains points ÉÉ-PSO, s’y sont opposés. Ces propositions restent plus que jamais d’actualité.

Dans les établissements, les sections SNE-SUP et leurs militants font un travail considérable. Respect des droits sociaux et des statuts, moyens arrachés pour conserver ou ouvrir des formations, combats contre les fusions/expérimentations, succès aux élections... Pourquoi ne pas faire mieux connaître ces réussites dans notre communication, pour qu’elles se multiplient ? Cette dimension nationale ancrée dans la vie des sections – complétée d’audacieuses solidarités européennes et internationales – fait cruellement défaut : c’est là l’un des enjeux majeurs du congrès.

Nous militons pour une vie syndicale renouvelée, un SNESUP démocratique et combatif au service de tous les collègues (titulaires et non titulaires) et pour le rayonnement du service public. Sans exclusive, il est impératif que notre syndicat retrouve toute sa capacité d’organisation et d’action.

Dans un paysage syndical et politique fracturé, la responsabilité du SNESUP, syndicat d’intellectuels, est multiple. Les puissantes grèves de l’an passé ont bloqué la réforme des

retraites, l’opposition à la LPR a été massive. Poursuivons ! Nous voulons un syndicat qui puisse être l’outil d’un rapport de force pour donner aux orientations écologiques, économiques, sociales et universitaires de notre pays un cap progressiste et humaniste. Construisons avec le SNCS, le SNASUB, comme avec les milliers de collègues qui aujourd’hui ne se sentent pas représentés, des formes de rapprochement, vers un syndicalisme de masse pour résister et pour coconstruire le service public d’enseignement supérieur et de recherche dont notre pays au XXI^e siècle a besoin. ■

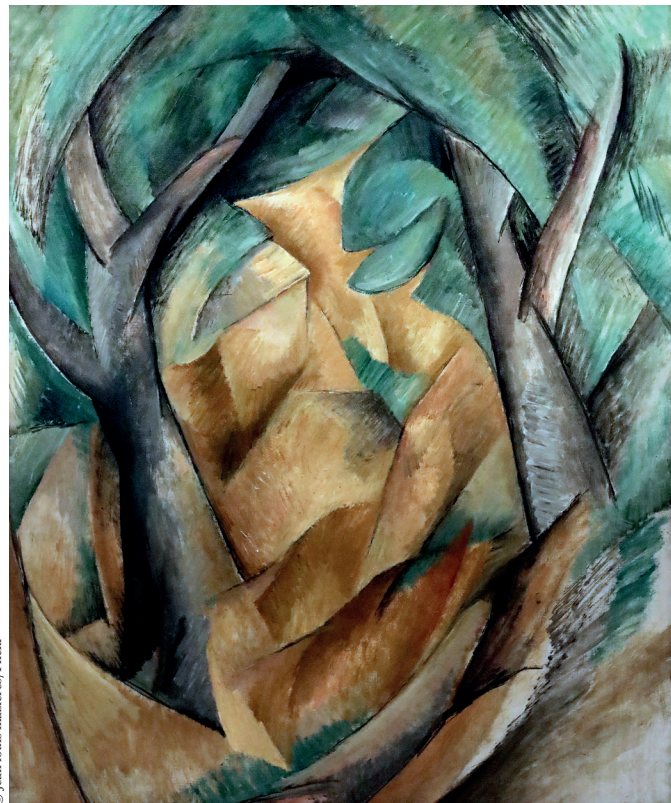
Votez AGIR !

PREMIERS ET PREMIÈRES SIGNATAIRES :

S. Alexandrova, P. Arbus, A.f. Baroni, F. Beney, G. Bergougnieux, H. Bezille, P. Bourdin, E. Cauvin, R. Chaulet, V. Chevalier, J. Claustre, C. Deville, J. Fabbri, N. Férey, N. Fiori-Duharcourt, A. Freitas, B. Gensane, A. Gonzales, S. Guicheteau, C. Hoffmann, C. Jobet, A. Lacroix-Riz, X. Lambert, P. Langlois, A. Lantz, F. Laorden, A. Lasserre, M. Martinez, L. Mercuri, S. Moutier, A. Pagano, E. Pellet, S. Pittia, N. Pouyanne, D. Rimbault, F. Rivière, M. Rogez, H. Romoth, J. Roustan, S. Rufat, A. Saboni, M-T. Schettino, M. Siabato, F. Spagnoli, H. Ter Minassian, C. Terreau, G. Tollet, V. Visa-Ondarcuhu, d’Angers, Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Cergy-Pontoise, Clermont-Ferrand, Evry, Lyon, Mulhouse, Nantes, Nevers, Nice, Orléans, universités de Paris, Pau, Rennes, Toulouse, Tours ou retraités-es...

“
Nous militons pour une vie syndicale renouvelée, un SNESUP démocratique et combatif au service de tous les collègues (titulaires et non titulaires) et pour le rayonnement du service public.
 ”

LISTE COMPLÈTE DES SIGNATAIRES : www.snesup.fr/article/motion-agir-1
 SITE AGIR : agir-snesup.ouvaton.org ; agirsnesup.fr
 CONTACT : agir.snesup@free.fr



Georges Braque, Arbres à l’Estaque, huile sur toile, 1908.

© jean louis mazares/Flickr

Mis en demeure de lutter !

La crise engendrée par la pandémie de Covid-19, son cortège d'interdictions plus ou moins fondées, portent gravement atteinte aux conditions d'exercice de nos métiers et de nos missions de service public. Entre continuité pédagogique décrétée et rupture professionnelle subie, la gestion « monodistancielle » de cette crise inédite paralyse nos universités, portant atteinte au lien social, et génère chez tous les personnels et usagers de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) une souffrance face à laquelle les pouvoirs publics montrent leur impuissance.

Dans ce contexte inédit de crise sanitaire mondiale, l'année 2021, celle de notre congrès d'orientation, se heurte encore et encore aux

la Résistance. L'université des libertés devient l'université des entreprises et du management privé, celle des banques et de leurs affidés, les politiciens.

La position de PSL est claire. Nous voulons stopper ce saccage et rebâtir collectivement une université adaptée aux enjeux de notre époque : libre, démocratique, émancipatrice et non inféodée aux caprices du libéralisme !

Car en effet, de manière inexorable depuis 2007, la LOLF, architecture comptable organisée par la performance, pilote l'autonomie financière de l'ESR. Les universités deviennent le domaine de l'utilitarisme, du rendement et de la valeur ajoutée. **Quoi qu'il en coûte**, nos « décideurs » s'obstinent sans vergogne à passer en force leurs réformes iniques qui bafouent nos valeurs, entravent nos libertés et pillent nos biens communs. Tout ceci, dans une illusion de communication, une mascarade de concertation, à l'image du « grand débat national » mis en place pendant le mouvement historique des Gilets jaunes ou encore de la convention citoyenne pour le climat pour parvenir désespérément et « dans un esprit de justice sociale » à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le continuum des réformes programmées de la recherche et de la formation universitaires (2007 – LRU ; 2013 – Comue ; 2016 – sélection en master ; 2020 – LPPR) démantèle l'ESR. Les lois d'orientation de 2005 et de 2013 restent les mêmes piliers d'un processus de déréglementation visant à faire des jeunes une main-d'œuvre vouée à la précarité et à la flexibilité.

Dans ce contexte délétère, et dans la même logique destructrice, la formation des enseignants et des CPE continue de se dégrader. La mise sous tutelle des INSPÉ par le ministère de l'Éducation nationale et leur transformation en structures dévastées, formatées, régressives et antidémocratiques conduit à créer les conditions d'émergence d'une nouvelle « réforme » qui avilit les contenus d'une formation professionnelle inféodée aux exigences d'un concours visant à recruter des fonctionnaires formatés aux ordres. Cerise sur le gâteau, cette énième réforme de la FDE précarise les étudiant-es en formation professionnelle et retarde d'un an l'obtention du statut de fonctionnaire (équivalent à bac +6 !). De fait, elle diminue l'attractivité du métier d'enseignant contrairement à ce qu'elle prétend viser.



Paul Klee, *Paysage avec un clocher jaune*, huile sur carton, 1920.

réformes cyniques généralisant la précarité et détruisant nos statuts. Dans le déni des nombreuses tribunes, motions et mobilisations de ses acteurs, l'ESR continue à être systématiquement détricoté.

Depuis sa création, PSL dénonce avec force et vigueur la politique ultralibérale des gouvernements successifs de droite comme de gauche. En même temps, il met en garde la direction du SNESUP de n'afficher aucune complaisance face à la politique destructrice poursuivie par les fossoyeurs du programme du Conseil national de

POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE (PSL)

Déjà exsangue, l'ESR détient aujourd'hui une place d'honneur dans le dernier rapport de la Cour des comptes du 22 septembre 2019 qui « s'interroge sur les moyens de préserver la flexibilité propre au régime des personnels contractuels ». En même temps, dans son mensuel de novembre 2020, notre syndicat « s'inquiète » d'une gestion de l'emploi qui remplace les titulaires par des précaires à 30 % des effectifs de l'université.

Peut-on considérer « l'inquiétude » comme levier d'action crédible face aux pratiques d'austérité et aux réformes budgétaires comptables qui nous submergent dans la mouvance d'une contractualisation généralisée, étouffante et destructrice ?

La mise au pas de l'institution universitaire est toujours en marche funèbre dans le cadre méprisant d'un cynisme décomplexé. Combien de temps encore résisterons-nous à l'offense, la violence et l'insupportable de ces injonctions politiques hiérarchiques et despotiques ?

Dans la continuité de la précédente, la direction actuelle du SNESUP s'enlise dans une recherche de représentativité qui, devant la rigidité et le déni démocratique permanents, est perdue d'avance. Arrêtons de végéter dans l'immobilisme et devenons acteurs de notre citoyenneté sans compromissions en face d'un pouvoir condescendant et méprisant à l'égard des personnels, de la démocratie et de l'être humain.

Pour PSL, **aucun renoncement, aucune compromission** n'est envisageable dans ce contexte décadent. L'heure n'est plus à l'inquiétude ni aux lamentations. Face à la violence des coups portés à l'ESR, il est temps d'adopter un autre stratégie d'actions syndicales au SNESUP.

CHANGEMENT DE CAP DANS LA POSTURE SYNDICALE...

Face à nos valeurs bafouées, nos pratiques empêchées, nos libertés entravées nous devons faire la preuve d'une détermination inébranlable en adoptant **une posture ferme, offensive et radicale**.

Sous l'impulsion d'une unité syndicale à coconstruire, durcissons et radicalisons nos actions contre les adeptes d'un ultralibéralisme débridé. Apportons une lueur d'espoir à notre communauté universitaire dans laquelle nous sommes **mis en demeure de lutter !**

Tout en continuant à exiger l'abrogation des lois cyniques et la mise en place d'une autre orientation pour les universités, il nous faut changer de posture. L'inquiétude, la résignation, la pseudo-négociation, l'amendement, etc. doivent laisser la place à d'autres moyens d'actions plus radicaux, plus percutants, plus visibles, **plus efficaces**. Face aux attaques répétées contre l'ESR, l'affrontement atteint son paroxysme. **L'heure d'une mobilisation générale dans les universités est venue ! Aucun autre choix ne s'offre à nous !**

Les conquêtes sociales s'obtiennent dans les luttes, pas dans des collaborations politiciennes et mandarinales sous le sceau de signatures inféodées hors de tout contrôle démocratique. **Nous refusons d'être les complices d'un pouvoir qui soliloque** loin de toutes réalités et ne supporte pas la moindre contradiction.

Pour sortir par le haut des traumatismes infligés par le mépris qui nous est systématiquement opposé, apprenons à encaisser les chocs induits par les velléités ultralibérales de « nos décideurs » et cultivons un syndicalisme à la fois résilient et radical qui seul permettra d'enrayer la machine infernale dans laquelle nous sommes englués depuis plusieurs années. **Nous sommes engagés dans une dynamique de convergence de luttes**. Tout en défendant l'existant, cherchons à conquérir de nouveaux espaces de liberté. Ne lâchons rien !

Entrons en résilience, collectivement !

“

Nous voulons [...] rebâtir collectivement une université adaptée aux enjeux de notre époque : libre, démocratique, émancipatrice et non inféodée aux caprices du libéralisme !

”



© BLOB (Physarum polycephalum)/Fflickr

Joan Miró,
*Femme et oiseaux
au lever du soleil*,
huile sur toile, 1946.

Notre courant de pensée regroupe les camarades attachés aux principes d'indépendance et aux luttes fondatrices d'un syndicalisme militant. Tous ceux qui refusent de se résigner sont les bienvenus. Ne soyons pas spectateurs du pillage de nos biens communs : la connaissance et l'esprit critique d'un humanisme universel. ■

PREMIERS SIGNATAIRES :

M.-F. Carnus, B. Deknuydt, G. Hugot, K. Lueken, F. Grimal, F. Heuser, C. Fruchon, N. Maumon, N. Walilian, P. Dupont, B. Caruhel, N. Carminatti, D. Peytavi, Y. Matheron...

LISTE COMPLÈTE DES
SIGNATAIRES : www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/motion_psl_-_congres_snesup_2021.pdf

Le SNESUP-FSU, comme les autres organisations syndicales et l'ensemble de la société, vit une période difficile depuis le début de la crise sanitaire. Cette crise, et son cortège d'interdictions plus ou moins fondées, ont affecté notre fonctionnement interne, tant au niveau des réunions des instances que du travail du personnel, et questionné l'ensemble de nos pratiques militantes. Elle a également profondément porté atteinte aux conditions d'exercice de nos métiers et de nos missions de service public. Durant toute cette période, le SNESUP-FSU s'est organisé pour défendre ses syndiqués et l'ESR public. Confrontés à un ministère qui n'avait pour seul objectif que de « faire passer » « quoi qu'il en coûte » sa loi de programmation de la recherche et qui est constamment resté dans le déni de la crise qui affecte les universités, nous n'avons rien cédé. L'ampleur de cette crise tout comme les difficultés rencontrées par beaucoup d'entre nous auraient pu faire vaciller notre syndicat. Même si l'effort doit être poursuivi, en particulier en direction des non-titulaires, la syndicalisation s'est maintenue et nous avons même renforcé notre présence dans les médias en tant que syndicat majoritaire dans l'enseignement supérieur. Quoi qu'il advienne dans les semaines à venir, cette mandature aura été singulière et inédite. Elle a montré toute la pertinence du militantisme syndical et d'une organisation collective capable d'agir dans la continuité, à la fois avec constance et en étant attentive à la nécessaire évolution de ses mandats à la lumière des changements intervenus dans notre environnement professionnel. Cette évolution sera un des enjeux du futur congrès d'orientation.

1. LE SNESUP EN POINTE DANS LA MOBILISATION CONTRE LA LPR

Le 1^{er} février 2019, en parallèle du projet de réforme des retraites, É. Philippe a confié à F. Vidal l'élaboration d'une loi de programmation de la recherche. Des pré-rapports ont été rendus publics, après « concertation », à la fin du mois de septembre 2019. Un projet de loi a ensuite été diffusé juste à la sortie du confinement en juin 2020, associé à un protocole ciblant spécifiquement des mesures concernant les carrières et les rémunérations. Après la phase de concertation sur ce protocole, au cours de laquelle le SNESUP-FSU a pesé pour infléchir certaines propositions, les syndicats de la FSU de l'ESR ont refusé de valider l'accord et dénoncé le contenu des différents axes anticipant les effets les plus nocifs de la loi (chaires de professeurs juniors, primes individuelles, absence de mesures pour les PRAG-PRCE, etc.). Malgré l'opposition d'une grande majorité de la communauté universitaire, le texte de loi a finalement été publié le 24 décembre 2020, aggravé par des amendements sénatoriaux validés sans concertation par F. Vidal. Depuis, le gouvernement s'emploie à décliner ce texte sous la forme de décrets d'application.

Dès la publication des pré-rapports, et à chacune de ces étapes, le SNESUP-FSU a pesé en faisant entendre la voix des enseignants du supérieur. Il a contribué à analyser, informer, mobiliser, proposer et défendre des

alternatives aux choix délétères successifs du gouvernement (augmentation des financements par appels à projets, contractualisation généralisée, budget insuffisant, porosité accrue de la recherche publique avec le secteur privé, remise en cause du rôle du CNU, etc.). Les déclarations lors des CNESER, CTMESR, CTU, réunions avec le MESRI ont permis d'alerter la communauté et de porter nos mandats.

Le SNESUP-FSU a également impulsé dans l'intersyndicale et divers collectifs l'organisation de manifestations et de rassemblements locaux et nationaux, interprofessionnels ou spécifiquement sur le champ de l'ESR. L'automne 2019 et le début de l'année 2020 ont en effet été marqués par un fort mouvement social contre la réforme des retraites qui s'est doublé d'une mobilisation contre la loi de programmation de la recherche. Les adhérent-es du SNESUP-FSU ont joué localement et nationalement un rôle déterminant dans ce mouvement de protestation au sein des universités et des organismes de recherche. Ce mouvement social a malheureusement été stoppé par la pandémie en mars 2020, avant de reprendre à la sortie du confinement et à l'automne durant les débats parlementaires avec des rassemblements et manifestations.

2. LE SNESUP CONTRE LE PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES

Si les trois mois de mobilisation et d'actions sans discontinuer entre décembre et mars, avec plus de vingt journées de mobilisations nationales et locales, et le confinement décrété en mars, ne sont pas venus à bout du projet de LPR, ils ont contribué à l'abandon ou a minima à la suspension du projet de réforme des retraites. Durant ces mobilisations, le SNESUP-FSU a continué son travail d'analyse, d'information et de conviction à destination d'un public large. Il a notamment fourni aux enseignants du supérieur un outil leur permettant d'estimer le montant de leur future pension et la perte de pouvoir d'achat afférente, produit de nombreux documents d'analyse et diffusé des réflexions de fond. Il a participé à de nombreuses réunions ou assemblées générales sur le sujet à la demande de sections locales, rédigé des tracts et coordonné plusieurs dossiers dans nos revues.

3. LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ : UNE PRIORITÉ À POURSUIVRE

Dans la foulée du congrès de 2019 qui avait fait de la lutte contre la précarité un mandat spécifique, un dossier du mensuel a été publié pour étayer les réflexions collectives dans les sections locales, favoriser les rapprochements avec les précaires et développer les luttes conjointes locales et nationales. Lors des discussions avec le ministère sur la LPR, le SNESUP-FSU a fermement affirmé son refus du modèle envisagé, majoritairement contractuel avec la perspective de scientifiques recrutés pour des durées limitées : accentuation du financement par appels à projets, contrat de mission scientifique, chaires juniors... Il a soutenu le besoin de réduire rapidement la précarité par la création de postes de titulaires, l'accroissement du nombre de contrats doctoraux, le contrôle des situations

de non-financement et un recours plus restreint aux vacances. À l'automne 2020, le SNESUP-FSU a adressé un courrier aux parlementaires avec des propositions pour agir sur la précarité des enseignants vacataires. Dès le début de la crise sanitaire, il a mis l'accent sur les difficultés des enseignants contractuels et vacataires avec une fiche pratique et un communiqué pour exiger le paiement des enseignements prévus.

Notre syndicat a continué son travail de fond pour répondre aux demandes régulières de non-titulaires, pour les aider à défendre leurs droits et pour répondre aux sections confrontées à des problèmes collectifs (en particulier le respect des obligations de service des lecteurs de langue).

4. POUR UNE UNIVERSITÉ ACCESSIBLE À TOUTES ET À TOUS

Le SNESUP-FSU est intervenu volontairement dans le cadre de deux questions prioritaires de constitutionnalité en lien avec des organisations étudiantes, dont l'UNEF, et le Syndicat des avocats de France. La première, sur le montant des droits d'inscription des étudiants étrangers, avait été initiée durant la mandature précédente et a connu son épilogue avec la décision du 11 octobre 2019 ; la seconde, sur l'accès aux algorithmes utilisés dans le cadre de Parcoursup, a donné lieu à la décision du 3 avril 2020. Les deux consacrent des avancées juridiques qui vont dans le sens de nos mandats. Dans la plupart des universités, la hausse n'a pas été mise en œuvre grâce à nos actions. Le SNESUP-FSU n'a cessé de combattre la loi ORE, en soulignant l'insuffisance de l'effort budgétaire censé l'accompagner et surtout en montrant à quel point le dispositif Parcoursup aggrave les inégalités de traitement entre les étudiants, le plus souvent au détriment des classes populaires.

5. DÉFENDRE LES LIBERTÉS ACADÉMIQUES : UNE NÉCESSITÉ

Les libertés académiques apparaissent de plus en plus menacées aujourd'hui dans le monde. En France, les ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ont contribué à installer un climat délétère par leurs propos irresponsables et infondés sur l'« islamo-gauchisme ». Leur responsabilité est d'autant plus engagée que les institutions susceptibles de préserver ces libertés académiques sont fragilisées par les réformes gouvernementales : mise sous tutelle du Cneser disciplinaire, remise en cause du CNU, et tentative in fine rejetée, sous la pression intersyndicale impulsée par le SNESUP-FSU et la LDH, d'inscrire la notion de délit d'entrave dans le Code de l'éducation pour empêcher l'expression de la colère des étudiants et des personnels. Ces attaques multiples traduisent une volonté à la fois de « faire taire » les opposants à la politique d'E. Macron et de dissimuler l'inaction gouvernementale face aux conséquences de la crise sanitaire sur l'ESR. La

légitimité de F. Vidal a été questionnée et a conduit plusieurs organisations syndicales, dont le SNESUP-FSU, à demander sa démission.

6. CRISE SANITAIRE : UNE SITUATION INÉDITE À AFFRONTER

Depuis plus d'un an, les établissements universitaires vivent en mode très dégradé. Durant cette période, le SNESUP-FSU s'est adapté pour accompagner au mieux ses adhérents, notamment par une communication plus soutenue et régulière, et continuer à défendre leurs droits. Il a dû fermer le siège lors du confinement en 2020, ce qui a impliqué une réorganisation des conditions de travail des militants et du personnel, puis une remise en route progressive intégrant les risques sanitaires. Les visioconférences ont permis de conserver le



Kazimir Malevitch, *Porteuse de seaux*, huile sur toile, 1913.

rythme prévu de réunions des secteurs et des instances et de préserver les relations entre le niveau local et national : plusieurs visioconférences d'échanges et de formation avec les élus aux conseils centraux, les nouveaux adhérents, les représentants FSU dans les CHSCT d'établissements, les élus dans les sections CNU ont réuni de nombreux syndiqués. La mise en ligne de fiches pratiques a permis de partager les solutions aux nouvelles problématiques liées à l'enseignement en situation de Covid. Le SNESUP-FSU a sollicité régulièrement le ministère, largement défaillant en termes de communication auprès de la communauté, pour obtenir des réponses relatives à l'organisation des enseignements, des examens et de la recherche, et dénoncé à chaque étape le manque d'anticipation.

7. CONSEILS CENTRAUX ET RESTRUCTURATION

Le renouvellement de la majorité des conseils centraux des universités en 2020 a permis aux listes présentées par le SNESUP-FSU, très souvent dans un cadre in-

tersyndical, d'obtenir des résultats extrêmement encourageants qui traduisent à la fois le dynamisme des équipes syndicales locales et l'audience croissante de nos analyses et de nos propositions auprès de nos collègues. Les campagnes et les votes se sont faits à distance et avec une difficulté pour sensibiliser aux enjeux liés au terrain. La direction nationale a donné régulièrement la parole aux sections locales dans les pages dédiées du mensuel. Elle a également effectué un bilan de ces élections, procédé au recensement des élu-es et a organisé pour ces dernières une journée de formation. Les effets dévastateurs de l'ordonnance de 2018 sur les regroupements sont apparus au grand jour avec les différents projets d'établissements expérimentaux. Ces projets, dont le fil directeur – plus d'autonomie et moins de démocratie – est demeuré inchangé, ont été analysés et combattus par les équipes syndicales locales avec le soutien de la direction nationale.

sion. Plusieurs réunions bilatérales et multilatérales ont eu lieu avec le cabinet du MESRI, essentiellement sur la LPR, mais aussi sur les conditions d'enseignement, les différentes formations, les rémunérations, les statuts et les carrières, la refonte des instances de concertation (CSA, CAP), l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, etc. Le SNESUP-FSU a rencontré le cabinet du Premier ministre pour évoquer la crise sanitaire et les défaillances du MESRI ; la Dgesip, pour faire le point sur des dossiers tels que les études de santé, la formation des enseignant-es ou encore Parcoursup. Enfin, nous avons également échangé avec la CPU sur les dossiers en cours et plus régulièrement avec la CP-CNU et participé au comité de suivi licence master (CSLMD).

9. ENGAGEMENT INTERSYNDICAL ET FÉDÉRAL

Au sein de l'intersyndicale de l'ESR, le SNESUP-FSU – en lien avec les autres syndicats de la FSU – n'a cessé d'être une force de proposition, que ce soit pour la publication de communiqués revendicatifs ou pour l'organisation d'actions protestataires. Ce rôle central n'a pas été altéré par la pandémie malgré les obstacles matériels rencontrés au sein de nos échanges réalisés sous la forme de visioconférences.

Le SNESUP-FSU tient toute sa place au sein de la FSU. Bien représenté au congrès de Clermont-Ferrand en décembre 2019, il s'inscrit maintenant dans les travaux préparatoires du congrès de février 2022. Outre sa représentation dans les différents secteurs et les instances de la FSU pour y porter la voix de l'enseignement supérieur et de la recherche, il a contribué à l'animation de groupes de travail spécifiques : sur le numérique d'une part, et sur l'inclusion, la marchandisation et les stages, d'autre part.

10. MISE EN PLACE DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SNESUP-FSU

Le congrès d'orientation de 2019 s'est conclu par l'adoption d'une réforme de nos statuts (et du règlement intérieur) ainsi que par un appel à un SNESUP rassemblé. La principale conséquence de cette réforme statutaire a été la disparition du secrétariat national, faisant ainsi du bureau national l'instance exécutive de direction du syndicat. La mandature qui s'achève a montré la viabilité de cette réforme. L'ensemble des tendances ont choisi d'être représentées dans cette instance, au prorata des voix obtenues lors du vote d'orientation. Après une nécessaire période de rodage, la mise en place d'un cosecrétariat général associant les deux principales tendances (Action syndicale et École émancipée) s'est avérée constructive. La plupart des appels de la commission administrative ont été adoptés à la quasi-unanimité lors de cette mandature. ■



Mark Rothko, *Untitled (Red, Black, Orange and Pink on Yellow)*, huile, œuf et colle sur toile, 1954.

8. LA CONCERTATION ET LE DIALOGUE SOCIAL

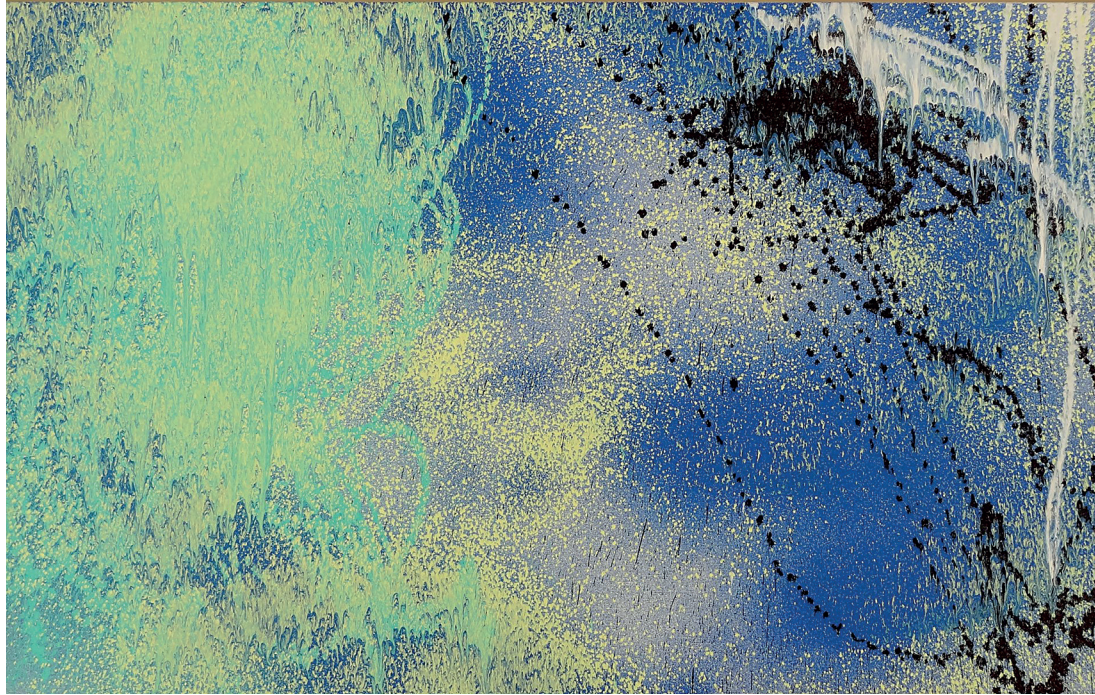
Le SNESUP-FSU a participé à de nombreuses auditions parlementaires (CESE, Assemblée nationale, Sénat), que ce soit dans le cadre de la préparation des lois de finances, du projet de LPR ou encore de missions de suivi telles que celle sur la réforme des masters. Ce travail exigeant a permis de mieux faire connaître nos mandats et nos revendications et de les formaliser pour diffu-

© Fabio Omero / Flickr

Situation du personnel

Le secteur, malgré un déficit en militant·es, répond aux demandes de nos instances, des sections locales ou des collègues portant sur les statuts des personnels et la réglementation en général. Il accompagne les collègues dans leurs démarches de recours (rémunération, décompte des services, rattachement à un laboratoire, harcèlement...). En décembre 2020, une AG des enseignants de statut second degré a été organisée. Le secteur contribue aux journées organisées par le national : responsables de section, élus des conseils centraux, représentants en CHSCT, nouveaux adhérents. Il a réalisé avec le secteur communication la mise en ligne et la mise à jour du *Minimum du jeune chercheur* et engagé celle du *Mémo des secrétaires de section*. Il a produit plusieurs dossiers du mensuel : précaires, carrières, PRAG-PRCE, CNU. Un podium « dévalorisation – pas de promo » a été créé dénonçant les blocages de carrière des enseignants-chercheurs. Le secteur a assuré une grande part du développement de l'information pratique à travers les fiches du mensuel et en ligne. ■

© Grégory Lejeune/Flickr



Hans Hartung, T1989- K35, acrylique sur toile, 1989.

CNU

Après le dépôt de 83 listes de candidats dans 44 sections CNU en juin 2019, le secteur SDP a assuré un soutien aux listes et aux collègues confrontés aux dysfonctionnements dans l'organisation du scrutin. Les résultats ont conforté la position du SNESUP-FSU. Le secteur a accompagné les élu·es pour les élections des bureaux (68 élu·es). Il a suscité des candidatures solides au bureau de la CP-CNU : notre syndicat y est représenté à un niveau inégalé et la candidate à la présidence a obtenu un score écrasant. Un forum d'échange de nos élu·es a été mis en place pour favoriser la communication entre sections CNU et avec le secteur CNU. Une réunion du secteur avec 30 membres CNU a permis d'échanger et travailler sur une position commune de nos élu·es face aux dispositions de la LPR. ■

Retraité·es, égalité femmes-hommes

En juillet 2019, *La Lettre aux retraité·es* alertait sur la situation, notamment sanitaire (médicaments, hôpitaux), et publiait la motion « Retraité·es » du congrès. Congrès de la FSU, actions du Groupe des 9, mobilisations contre la

réforme des retraites et pour la santé ont marqué notre activité jusqu'en début 2020. La pandémie nous a fait recentrer notre activité, avec des publications spécifiques dans *La Lettre aux retraité·es* tant sur l'évolution des connaissances concernant la Covid et les politiques de santé que sur les conséquences concrètes sur les retraité·es et leur entourage. Le groupe Égalité femmes-hommes a publié plus de quinze articles dans le mensuel et coordonné des dossiers ou suppléments, et participé largement

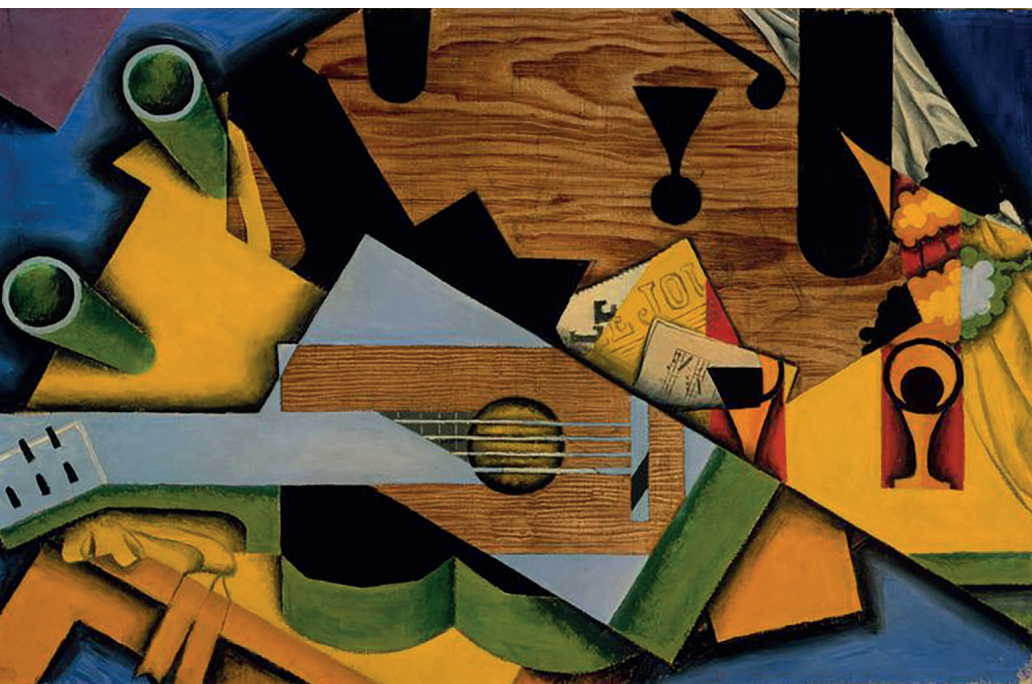
aux travaux du secteur Femmes de la FSU. Il a fait des propositions concernant le plan d'action pour l'égalité femmes-hommes décliné par le MESRI et participé aux nombreuses concertations sur le sujet. Il a participé aux mobilisations à l'occasion des 8 mars (Journée internationale de lutte pour les droits des femmes) et 25 novembre (Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes) et contribué à la veille et l'alerte du SNESUP-FSU sur les sujets des violences sexistes et sexuelles et de l'égalité professionnelle. ■

CTMESR

Le comité technique ministériel (CTMESR) se réunit environ une dizaine de fois par an. Il a examiné des projets ministériels comme la LPR, la mise en œuvre de l'égalité professionnelle, les lignes directrices de gestion mobilité ou avancement, les remboursements de frais de mission, les attributions de compétence accompagnant la création des régions académiques... Les deux camarades de notre syndicat siégeant au titre de la FSU ont travaillé à l'analyse des projets, à l'élaboration d'amendements et de motions, et régulièrement à des déclarations de fond (moyens, emploi, précarité, conditions de travail, contexte sanitaire...) mises en ligne sur notre site. ■

CHSCT ministériel

Le forum d'échange entre les membres du CHSCT et les membres du CHSCT du MESR a fait l'objet d'un regain d'activité lié à la crise sanitaire. Les remontées du terrain des CHSCT d'établissement ont nourri la rédaction des avis du CHSCT ministériel et ont ainsi posé un cadrage national sur les alertes tant au niveau sanitaire qu'au niveau conditions de travail : depuis le 15 mars 2020, 52 avis ont été rendus sur huit séances du CHSCT. Une réunion sur la problématique du harcèlement est en cours de préparation en collaboration avec le SNASUB-FSU et le SNCS-FSU. ■



Juan Gris, *Nature morte avec une guitare*, huile sur toile, 1913.

CTU

Le SNESUP-FSU participe activement au Comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire (CTU) avec quatre binômes sur dix. Il a défendu la composition minimale de 40 % des membres F-H dans les sections CNU en montrant l'inadaptation des dérogations et l'absence d'évolution dans le recrutement des enseignants-chercheurs. Le SNESUP a été à l'initiative dans cette instance pour dénoncer les dispositions de la LPR et a obtenu que le CTU soit un acteur de la concertation en amont de ses avis, même si le ministère ne tient pas ses engagements et passe outre les recommandations. ■

Service public et cellule juridique

Le secteur Service public a principalement travaillé sur les questions budgétaires à l'occasion des lois de finances, de la LPR et, plus généralement, à propos de l'ensemble des

outils de financement de l'ESR. Il a également produit des outils d'analyse sur les budgets des établissements pour les sections locales. Le travail de surveillance de la mise en application de l'ordonnance de 2018 sur les regroupements a été poursuivi à minima compte tenu d'une participation militante encore trop timide pour pouvoir mener à bien l'ensemble de ces tâches.

L'activité de la cellule juridique a fortement augmenté. Outre la veille juridique et la contribution à des fiches pratiques, elle a été consultée, tant sur les listes de discussion que directement auprès de son responsable, par le SG, le secteur SDP, des responsables de section, des élu-es ou des adhérent-es ; elle a assisté des camarades engageant des conten-

tieux. Les thèmes les plus fréquents : recrutement et carrière, statuts des personnels, élections universitaires, fonctionnement des conseils, et, en raison de la pandémie, la santé-sécurité et les modalités de l'enseignement à distance. ■

Formations supérieures

En s'appuyant sur ses mandats, le SNESUP-FSU a défendu le choix de certifications publiques en langue, d'une licence universitaire de technologie, d'un accès pour tous et toutes en licence et du droit à la poursuite d'études en master. Il s'est opposé à l'attribution du grade de licence aux bachelors et a combattu la délivrance du doctorat par les entreprises pri-

vées (LPR). Il a alerté sur le manque de moyens nécessaires, notamment pour la mise en œuvre de la réforme des études de santé, et dénoncé les bilans des sessions de la plateforme Parcoursup et la création des formations bac+1. Ces analyses ont été portées en particulier au Cneser et au CSE. Le secteur Formation a produit des fiches pratiques Covid-19 (stages, contrôle des connaissances, enseignement à distance). Enfin, le secteur a joué un rôle important dans les actions de la FSU : stages (marchandisation, lycée, FPQE) et groupes de travail (numérique, inclusion). À la demande d'autres syndicats d'éducation de la FSU, le SNESUP-FSU a réactivé le groupe de travail sur la transition lycée-supérieur. Toutes ces activités ont donné lieu à des publications, dossiers thématiques, communiqués et rapports que l'on peut trouver sur le site du SNESUP-FSU. ■

Vie syndicale, communication, trésorerie

Le secteur Vie syndicale a organisé les Journées des nouveaux adhérents en 2020 et 2021, les Journées des sections locales en 2019 et 2020, et le stage des nouveaux élus dans les conseils centraux en 2021. Il a consolidé les données



© Jean Louis Mazères / Flickr

Pablo Picasso, *Brick Factory at Tortosa (L'Usine, Horta de Ebro)*, huile sur toile, 1909.

des mobilisations dans les établissements au cours des actions contre la LPR et la réforme des retraites puis mené des enquêtes dans le cadre du confinement. Il a recensé les nouveaux élus dans les conseils centraux à la des suite des élections qui se sont tenues dans un grand nombre d'universités fin 2019 et au cours de l'année 2020.

Outre les publications de notre mensuel, du supplément *Former des enseignants* et de la *VRS*, le secteur Communication a conçu et diffusé les tracts, affiches et plaquettes (syndicalisation et mobilisations) mis à disposition sur notre site et diffusés sur les réseaux sociaux. Une revue de presse hebdomadaire est envoyée chaque vendredi aux membres de la commission administrative et aux secrétaires de section. Par ailleurs, la visibilité de notre syndicat dans les médias s'est accrue. La hausse des abonné-es sur les réseaux sociaux et l'augmentation du référencement des pages sur Internet vont dans le même sens.

Affectée par la crise sanitaire, la trésorerie nationale a cependant permis d'assurer le fonctionnement du syndicat et d'engager des investissements, en particulier dans des moyens de visioconférence. Maintenant ses effectifs, le SNE-SUP-FSU a pu dégager des marges de manœuvre permettant notamment, par le biais de dons exceptionnels, d'exprimer

une solidarité internationale pour les enseignants-chercheurs ainsi qu'à destination des étudiants (Secours populaire). ■

Recherche

Les répercussions de la crise sanitaire sur la recherche ont été au centre de nos préoccupations (prolongation des contrats doctoraux et accès aux laboratoires). Sur le point majeur de la LPR, le secteur a contribué à alimenter la réflexion du syndicat par le suivi des débats parlementaires. Il a alerté le grand public sur cette loi via une tribune publiée le 30 octobre 2020 sur le site de *Libération*. En amont de la loi, il a procédé à l'analyse des rapports issus des trois groupes de travail par la production notamment de matériel militant mis à disposition sur le site et d'une journée de formation organisée le 29 janvier 2020. Le secteur a produit ou sollicité des auteurs pour plusieurs articles du mensuel et de la *VRS* (Gafam, bilan carbone, doctorat) et il a lui-même coordonné deux dossiers du mensuel. D'autres textes ont été coproduits avec le SNCS-FSU : une analyse critique des propositions de l'association Sciences citoyennes dans le cadre d'un séminaire début 2020 à l'Assemblée nationale et une expression

sur l'avant-projet Science ouverte de l'Unesco fin 2020. En 2021, le secteur a œuvré, en collaboration avec le SNCS-FSU, à la préparation des élections aux sections du CoNRS. ■

Collectif FDE

Ces deux dernières années, la « méthode Blanquer-Vidal » a continué à se mettre en place : fragmentation systématique des échanges avec le MEN (MESRI aux abonnés absents), réduction du « dialogue social » à une fiction. Les inquiétudes du collectif FDE se sont confirmées : obnubilation par le « terrain », imitation de supposées « bonnes pratiques », vassalisation des sciences et caporalisation des concours, utilisation des étudiants comme moyens d'emploi, enseignants réduits à des exécutants, etc. La formation va (encore) se dégrader. Le SNESUP-FSU refuse cette « réforme » ; il demande un bilan de l'existant et de véritables concertations. Aucune réforme ne saurait faire l'économie d'une proposition systémique, élaborée dans l'université à partir des analyses des acteur·rices. Le collectif a publié *Lettres FDE* et suppléments au mensuel, communiqués de presse, tribunes et rapport (état des lieux de la « réforme » de la FDE, septembre 2020). Malgré les conditions sanitaires, il s'est employé à construire et diffuser son analyse par un important travail d'information et de décryptage, à initier et soutenir les actions (pétitions, discussions dans les CI, les CFVU et les CA), à échanger avec les syndicats de la FSU et participer à une intersyndicale « formation » – pour porter l'ambition d'une FDE universitaire et professionnelle de haut niveau. Il a participé au comité de suivi des ÉSPÉ. ■

CNESER et Conseil supérieur de l'éducation

Le SNESUP-FSU a soumis de nombreux amendements (réforme de la licence professionnelle, BUT, cahier des

charges des grades licence et master), suivi l'application du droit à poursuite des études en master. Il a dénoncé le désengagement financier de l'État. Lors des accréditations, il a veillé au rôle de régulation nationale du Cneser. Il a joué un rôle majeur dans la construction des avis, présentant et faisant adopter huit motions, dont le rejet de la répartition des moyens, la demande de report de l'ouverture du BUT et la protection des personnels lors des dissolutions de Comue. Il a présidé le Cneser disciplinaire et s'est battu contre la réforme en cours.

Le SNESUP-FSU au CSE a travaillé avec les autres syndicats de la FSU. Il s'est exprimé contre les réformes éducatives néolibérales, a porté des amendements sur Parcoursup et a soutenu ceux sur les formations postbac (STS, CPGE, DN MADE) du MEN. ■

International et Droits & Libertés

Le secteur International a participé activement aux travaux des organisations internationales (FMST et IE) et européennes (CSEE). Il a animé la plate-forme syndicale pour la défense des libertés académiques initiée lors du dernier congrès, notamment avec une journée d'action commune, le 8 février 2020, avec nos camarades de Turquie (Egitim-Sen), de Tunisie (FGESRS), du Sénégal (SAES, SUDES) et du Portugal (SNESup) ; la déclinaison en France fut un colloque que nous avons organisé à l'ENS avec pour principaux invités des collègues turcs. Enfin, le SNESUP a répondu à diverses invitations (congrès du SAES au Sénégal, séminaire à Paris sur l'enseignement au Kurdistan de Syrie...).

Le secteur Droits & Libertés a particulièrement travaillé sur les deux thématiques suivantes : résurgences de l'extrême droite et action antiraciste dans l'ESR ; libertés académiques en France et dans le monde. Plusieurs articles sur ces sujets ont été publiés dans le mensuel. Il a également contribué à l'hommage rendu à Samuel Paty. ■

Sonia Delaunay, *Rythme syncopé*, dit *Le Serpent noir*, huile sur toile, 1967.

